



**Communauté d'Agglomération
du Pays Viennois**

Espace Saint-Germain,
30 Av. Gén. Leclerc - Bât. ANTARES

38200 VIENNE

**ETUDE DE ZONAGES D'ASSAINISSEMENT 2011
SUR 9 COMMUNES**

**PHASE 1 – ETAT INITIAL
commune d'EYZIN-PINET**



Objet : ZONAGE D'ASSAINISSEMENT
Titre : ETUDE DE ZONAGES D'ASSAINISSEMENT 2011 SUR
9 COMMUNES
Phase : PHASE 1 – ETAT INITIAL

Maître d'ouvrage : ViennAgglo
(Communauté d'Agglomération du Pays Viennois)

Bureau d'études émetteur : **B&R Ingénierie Rhône Alpes**

Affaire suivie par : **Franck Mavridis**

Etude référencée : 09-000204

Rapport émis en : mars 2012

SOMMAIRE

1. ANALYSE DE L'ETAT INITIAL	6
1.1 PRESENTATION DE LA COMMUNE.....	6
1.1.1 SITUATION GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIVE	6
1.1.2 DEMOGRAPHIE ET URBANISATION	6
1.1.3 DOCUMENT D'URBANISME	7
1.1.4 ACTIVITES ECONOMIQUES	7
1.2 PRESENTATION DU MILIEU NATUREL	9
1.2.1 GEOLOGIE	9
1.2.2 ECOULEMENTS SUPERFICIELS.....	9
1.2.3 RISQUES NATURELS.....	10
1.2.4 ALIMENTATION EN EAU POTABLE	12
2. L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF.....	13
2.1 ORGANISATION GENERALE	13
2.2 LE RESEAU DE COLLECTE	13
2.3 LES OUVRAGES DE TRAITEMENT	13
2.4 FONCTIONNEMENT ACTUEL	13
3. L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF.....	17
3.1 ORGANISATION GENERALE	17
3.2 ETAT DES LIEUX REALISE PAR LE SPANC.....	17
3.3 CONTRAINTES VIS-A-VIS DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	17
3.3.1 PENTE	17
3.3.2 NATURE DU SOL.....	17
3.3.3 HABITAT ET OCCUPATION DE LA PARCELLE.....	18
3.3.4 RISQUE D'INONDATION	18
3.3.5 CAPTAGE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE.....	18
3.4 APTITUDE DES SOLS A L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	18
3.4.1 REPARTITION DES SONDAGES REALISES	18
3.4.2 NATURE DES SOLS	20
3.4.3 PERMEABILITEES	20
3.4.4 PRESENCE D'EAU	20
3.4.5 APTITUDE DES SOLS PAR QUARTIERS ET ORIENTATIONS.....	20
3.4.6 PRECAUTIONS POUR L'UTILISATION DES RESULTATS.....	20
4. LA GESTION DES EAUX PLUVIALES.....	21
4.1 ORGANISATION GENERALE	21
4.2 LE RESEAU DE COLLECTE	21
4.3 LES OUVRAGES DE RETENTION	21
4.4 FONCTIONNEMENT ACTUEL	21

LEXIQUE DES ABREVIATIONS UTILISEES

- **ANC** : Assainissement Non Collectif (anciennement Ass. autonome)
- **D.B.O.₅** : Demande Biologique en Oxygène sur 5 jours
- **D.C.O.** : Demande Chimique en Oxygène
- **D.O.** : Déversoir d'Orages
- **E.C.M.** : Eaux Claires Météoriques
- **E.C.P.P.** : Eaux Claires Parasites Permanentes
- **E.H.** : Equivalent Habitant
- **EP** : Eaux Pluviales
- **EU** : Eaux Usées
- **F.E.** : Fil d'eau
- **G1** : Aléa faible de glissement de terrain*
- **G2** : Aléa moyen de glissement de terrain*
- **G3** : Aléa fort de glissement de terrain*
- **:** Sulfure d'hydrogène
- **+** : Ammoniaque
- **M.E.S.t** : Matières En Suspension Totales
- **M.F.** : Matières Fécales
- **M.H.** : Matières Hygiéniques
- **˘** : Nitrates
- **˙** : Nitrites
- **N.T.K.** : Azote Total Kjeldhal
- **M.E.S.t** : Matières En Suspension totales
- **pH** : Potentiel Hydrogène
- **PPRn** : Plan de Prévention des Risques Naturels*
- **PPR** : Plan de Prévention des Risques*
- **Pt** : Phosphore total
- **P.V.C.** : PolyChlorure de Vinyle
- **Q** : Débit
- **R.A.S.** : Rien à Signaler
- **rH** : Potentiel rédox
- **SPANC** : Service Public d'Assainissement Non Collectif
- **Step** : Station d'épuration
- **T.N.** : Terrain Naturel
- **Z.N.I.E.F.F.** : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique
- ☺ : Résultat conforme
- ☹ : Résultat non conforme

*Cf. règlement carte d'aléas pour prescriptions

PREAMBULE

L'étude de zonage d'assainissement suit le déroulement suivant :

- Phase 1 état initial
- Phase 2 examen des différentes solutions
- Phase 3 proposition du zonage d'assainissement
- Phase 4 mise à l'enquête publique

La zone d'étude couvre 9 communes : Eyzin Pinet, Jardin, Luzinay, Moidieu Détourbe, Saint Romain en Gal, Septème, Serpaize, Seyssuel et Villette de Vienne.

Le rapport de phase 1 est décliné de la façon suivante :

- Un rapport général commun aux 9 communes pour les généralités de la zone d'étude
- Un rapport spécifique pour chaque commune, présentant les particularités du contexte communal.

Le présent rapport constitue donc le rapport de phase 1 de la réalisation du zonage d'assainissement de la commune d'EYZIN-PINET

1. ANALYSE DE L'ETAT INITIAL

1.1 PRESENTATION DE LA COMMUNE

1.1.1 SITUATION GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIVE

La commune d'EYZIN PINET située au nord ouest du département de l'Isère, à environ 15 km de la commune de Vienne. Elle appartient au territoire de l'Isère rhodanienne, canton de Vienne Nord.

Les communes limitrophes sont Montseveroux, Cour et Buis, Meyssiez, Savas-Mépin, Moidieu Détourbe, Estrablin, St Sorlin de Vienne.

La superficie de la commune est de 2 844 ha.

1.1.2 DEMOGRAPHIE ET URBANISATION

a) Population

L'INSEE fournit les informations de population et de logements de la commune.

En 2008, la population est de 2123 personnes. Depuis 1999, l'accroissement annuel est de l'ordre de 1.7 %.

Tableau 1 : population de la commune

années	1968	1975	1982	1990	1999	2008	Projection 2041
population	973	1055	1258	1502	1819	2123	2756
nombre d'années		7	7	8	9	9	33
accroissement en nombre		82	203	244	317	304	633
accroissement annuel en %		1,2%	2,5%	2,2%	2,2%	1,7%	0,7% fixé par le SCOT

L'accroissement de la population est fixée par le SCOT à 0,7% d'après les informations données par la commune.

Cet accroissement ne tient pas compte de la création éventuelle de logements sociaux et de la réhabilitation des logements vacants.

La commune a en prévision un EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) de 100 lits (+personnel) et 6 logements sociaux avec ADVIVO.

En prenant en compte la réhabilitation des logements vacants, et les projets évoqués cela amènerait la population à **2800 habitants en 2041**.

Pour information, ci-joint l'estimation de la population en 2030 présentée dans le diagnostic du Systepur (sur la base d'un accroissement à 0,7%).

Nous voyons que les données utilisées sont différentes mais proches et que les valeurs considérées dans le diagnostic sont supérieures à celles que nous avons retenues. Les références prises et les travaux préconisés par le diagnostic seront donc compatibles avec le zonage d'assainissement.

Commune	estimation population en 2009	taux de croissance annuel "de référence"	Population estimée en 2020	Population estimée en 2030	solde démographique 2009 - 2030
Ampuis	2,646 hab.	0.70%	2,857 hab.	3,063 hab.	417 hab.
Chonas l'Amballan	1,637 hab.	0.70%	1,767 hab.	1,895 hab.	258 hab.
Chuzelles	2,143 hab.	0.70%	2,313 hab.	2,481 hab.	338 hab.
Diemoz	2,601 hab.	0.70%	2,808 hab.	3,011 hab.	410 hab.
Estrablin	3,476 hab.	1.00%	3,878 hab.	4,283 hab.	808 hab.
Eyzin-Pinet	2,365 hab.	0.70%	2,554 hab.	2,738 hab.	373 hab.
Jardin	2,306 hab.	0.70%	2,490 hab.	2,669 hab.	364 hab.
Les Côtes d'Arely	1,872 hab.	0.70%	2,021 hab.	2,167 hab.	295 hab.
Luzinay	2,352 hab.	0.70%	2,539 hab.	2,723 hab.	371 hab.
Moidieu-Détourbe	1,911 hab.	0.70%	2,064 hab.	2,213 hab.	302 hab.

b) Logements

En 2008, la commune recense 827 logements.

Le mitage de la commune est très important. On recense de très nombreux hameaux et habitations isolées.

années	1968	1975	1982	1990	1999	2008
logements	324	421	528	617	730	827
nombre d'années		7	7	8	9	9
accroissement en nombre		97	107	89	113	97
accroissement annuel en %		3,8%	3,3%	2,0%	1,9%	1,4%

Tableau 2 : logements de la commune

Les logements sont composés essentiellement de résidences principales, à 94.3 %.

La taille moyenne d'un ménage est de **2.7 personnes**.

désignation	nombre	%
résidences principales	780	94,32%
résidences secondaires	29	3,51%
logements vacants	18	2,18%
total	827	100,00%
population	2123	
taille des ménages	2,7	

Tableau 3 : répartition des logements et taille des ménages en 2008

1.1.3 DOCUMENT D'URBANISME

La commune est dotée d'un Plan d'Occupation des Sols datant du février 1991, en cours de révision.

1.1.4 ACTIVITES ECONOMIQUES

a) Agriculture

Commune rurale de plaine, l'activité agricole est bien représentée sur le territoire. On recense 15 à 20 exploitations agricoles, dont plusieurs doubles actifs.

b) Artisans, commerces et services

La commune a plusieurs activités de ce type dans les domaines suivants :

- 13 commerces de proximité (alimentation, bars restaurants, boucherie, charcuterie...)
- 21 activités artisanales (chaudronnerie, cheminées, cloisons préfabriquées, menuiserie...)
- Plusieurs professions libérales dans le domaine médical (médecin, pharmacien, dentiste, kinésithérapeutes, orthophoniste, infirmières, osthéopathes)

c) Activité industrielle

Sans objet

Le tableau suivant présente l'inventaire des activités non domestiques réalisé par ViennAgglo entre 2009 et 2010.

Ref. Ets	APE	K	Gpe provisoire	Activité principale de l'établissement	Raison sociale de l'établissement	Nom de l'établissement	Adresse	CP	Commune	SIRET	Effectif	Groupement	Conformité	Type de NC	Date enquête	Raccordé	Travaux EU - U - EP	Données complémentaires collectées	Existant	A créer	Type d'effluent	Entretien du prétraitement	Conso (m³/an)	Rejet EU (m³/an)	ANC RA : rejet au réseau d'assainissement RC : recyclage sur site ou circuit fermé	G : Graisses H : Hydrocarbures : Métaux	Ets à visiter	Avancement	Envoi courrier
05-EVZ-001	2030Z	5	G1	Peinture pour rebouche en aérosol	ITW SPRAYTEC	ESSEM	ZA DU VERNAIS	38780	EYZIN PINET	32109526700075	3		G1_R	NC-EU	01/05/2009	oui			non	non			20		RA : sanitaires		o	Cl	
05-EVZ-002	4520A	3	G2	Réparation automobile et vente d'occasion	MONSIEUR THIERRY MICOLLET	MIC ALTOS	ZA DU VERNAIS	38780	EYZIN PINET	43396923500012	1	G1	G1_R_NC	NC-EU	02/04/2010	oui	Réaliser le lavage (occasionnel) des véhicules sur une aire dédiée avec rejet au réseau EU	Lavage occasionnel de véhicules : rejet au milieu naturel Stockage des pneus à l'extérieur	non	non			11	11	RA : sanitaires RC : solvants usagés (fontaine)		o	r	1er envoi
05-EVZ-003	4520A	3	G2	Montage pneumatique	MONSIEUR CHRISTIAN ROUSSET	GARAGE DE LA PRAIRIE	ROUTE DU STADE	38780	EYZIN PINET	30183557500020	1	G1	G1_R_C	NC-EU	02/04/2010	oui			non	non			7	7	RA : sanitaires		o	r	1er envoi
05-EVZ-004	4120B	3	G2	Maçonnerie Travaux Publics	ENTREPR. BAT TRAVAUX PUBLICS MILLET-NIV	MILLET NIVON	ZA DU VERNAIS	38780	EYZIN PINET	31162302900015	10	G1	G1_R_C	NC-EU	02/04/2010	oui			SH	non	eaux de lavage sans détergent EP de l'aire de distribution des carburants		524	7	RA : sanitaires EP : aire de lavage sans détergent des véhicules		o	r	1er envoi
	2910Z	6	G2	Construction de véhicules	NAMPONT SARL		CHALMONT	38780	EYZIN PINET	38105848600014	1							pas d'Info CAPV									o	*	
	4722Z	2	G2	Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé	MONSIEUR FRANCK VIVIER		PL DU VILLAGE	38780	EYZIN PINET	42932903000010	0																o		
	5610A	3	G2	Restauration traditionnelle	MADAME BRIGITTE BOUILLLOUX	BAR RESTAURANT DE LA GERE	LE VILLAGE	38780	EYZIN PINET	49136433700015	0																o	*	

Tableau 4 : Recensement des activités non domestiques sur la commune - Source : *Diagnostic Systepur 2009-2010.*

1.2 PRESENTATION DU MILIEU NATUREL

1.2.1 GEOLOGIE

Le rapport général dresse le contexte géologique de la zone d'étude.

La commune d'Eyzin-Pinet est caractérisée principalement par :

- Des formations de molasse d'âge Miocène. Elles présentent suivant les secteurs différents faciès (sablo-gréseux, à galets, sableux, niveau induré localisé). Elles sont parfois présentes à l'affleurement sur les reliefs, mais le plus souvent recouvertes par des formations récentes superficielles, listées ci-dessous ;
- Des formations plus récentes du Quaternaire
 - Des formations issues de nappes de raccordement fluvio-glaciaires, notés Ny4
 - Des formations morainiques (origine glaciaire) sont également présentes, se présentant sous forme de blocs, cailloux, graviers emballées dans une matrice sablo argileuse. Notés Gy1

Globalement, les formations du quaternaire couvrent la majeure partie du territoire. De part leur nature argileuse plus ou moins importante, elles sont peu favorables à l'infiltration.

Comme évoqué dans le rapport général, une étude est en cours de réalisation pour la redéfinitions des périmètres des captages des Gémens.

Suivant les conclusions, il faudra être vigilant notamment sur le périmètre éloigné et les éventuelles interdictions ou préconisations qui y seront faites et pourraient s'appliquer sur la commune.

1.2.2 ECOULEMENTS SUPERFICIELS

Le rapport général dresse le contexte hydrologique de la zone d'étude.

Les écoulements superficiels sur la commune d'EYZIN-PINET sont représentés par :

- La Gère et ses affluents directs,
- La Suze, qui est également un affluent de la Gère, mais elle trace son vallon de manière distincte et ne rejoint la Gère que beaucoup plus à l'aval, vers Pont Evêque.

Les objectifs de qualité des cours d'eau sont présentés dans le rapport général.

1.2.3 RISQUES NATURELS

On recense que la commune plusieurs arrêtés de catastrophe naturelle.

Type de catastrophe	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
Tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
Inondations et coulées de boue	26/11/1982	27/11/1982	24/12/1982	26/12/1982
Inondations et coulées de boue	24/04/1983	31/05/1983	20/07/1983	26/07/1983
Inondations, coulées de boue et glissements de terrain	30/04/1983	01/05/1983	21/06/1983	24/06/1983
Inondations et coulées de boue	09/10/1988	12/10/1988	05/01/1989	14/01/1989
Inondations et coulées de boue	05/10/1993	10/10/1993	19/10/1993	24/10/1993
Inondations et coulées de boue	04/06/2007	04/06/2007	22/11/2007	25/11/2007

La commune est exposée à divers risques, recensés sur le site prim.net :

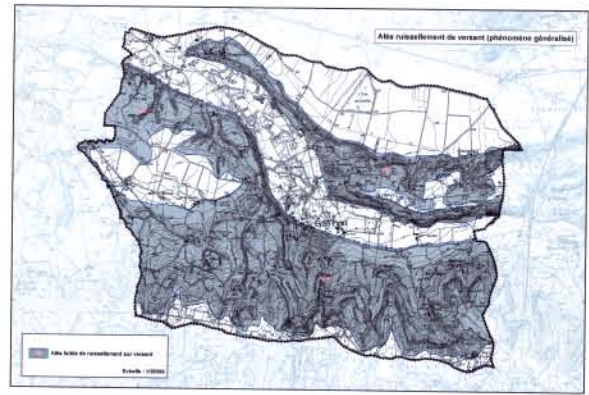
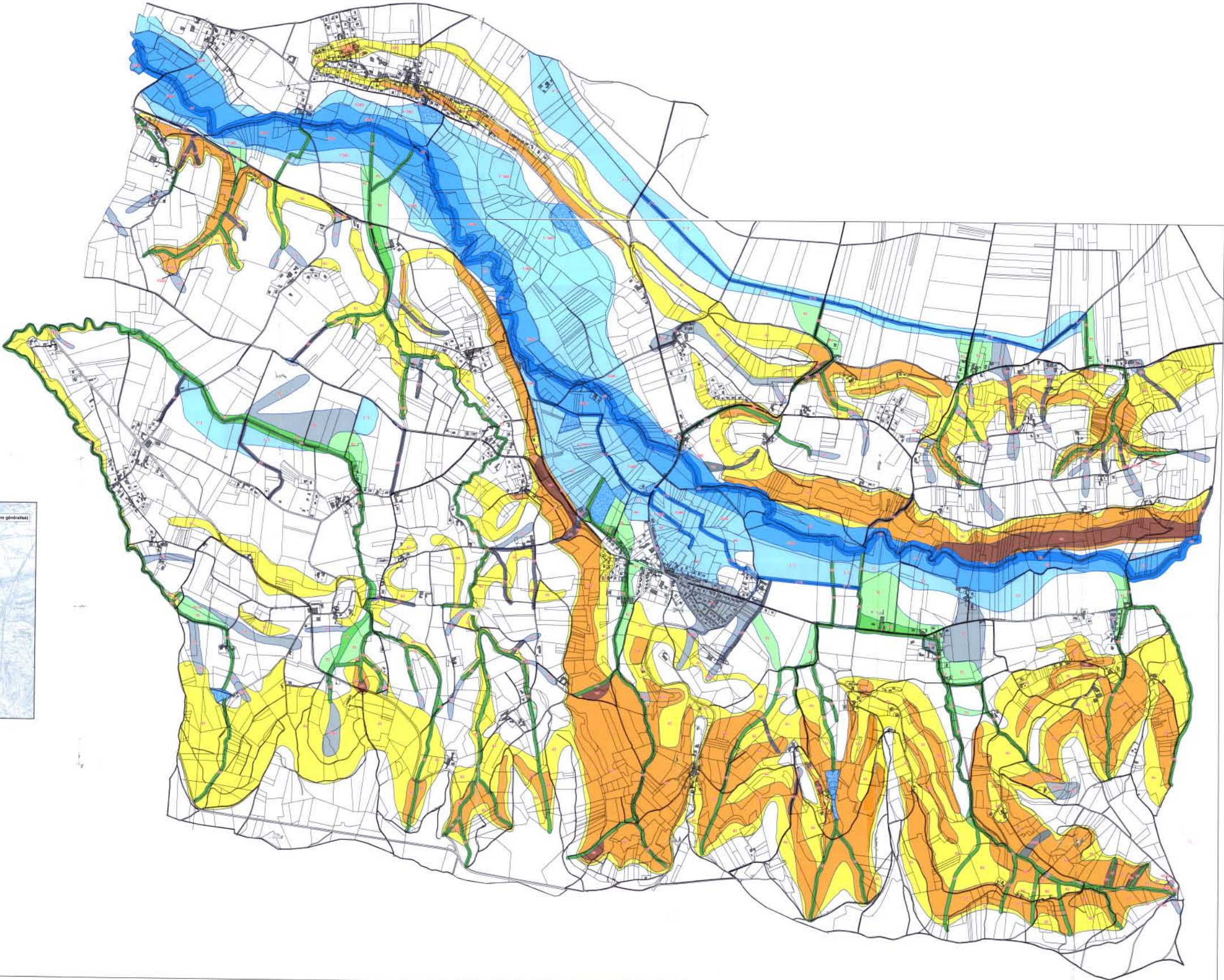
- Feu de forêt
- Inondation
- Mouvement de terrain
- Risque industriel
- Rupture de barrage
- Séisme Zone de sismicité: 3
- Transport de marchandises dangereuses

Une carte d'aléa a été réalisée mais elle n'a pas abouti à un PPR.

Le plus significatif pour notre problématique est le risque de glissement de terrain qui touche notamment une grande partie du sud de la commune.

Commune d'EYZIN-PINET
**PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES
 NATURELS PRÉVISIBLES**
CARTE DES ALÉAS
 (sur fond cadastral)

Légende :
Inondations :
 Crues rapides des crues : Faible, Moyen, Fort
 Inondation en pied de versant : Faible, Moyen, Fort
 Zones marécageuses : Faible, Moyen, Fort
Crues des torrents et des ruisseaux torrentiels : Faible, Moyen, Fort
Baronnages et rassemblements sur versant : Faible, Moyen, Fort
Mouvements de terrain :
 Glissements de terrain : Faible, Moyen, Fort
 Effondrements - Différentiel : Faible, Moyen, Fort
 Lignes communales
 Pour le téléchargement sur versant de type phénomène généralisé : voir article au 1/25 000
 SCAN ECR 8 126 11
 Révision : ALP/03/09/03/02000 Établi le 04/01/2009 Échelle : 1/10000



a) *Mouvements de terrain*

L'ensemble de la commune est classée par la base de donnée du BRGM comme ayant des problèmes de glissement non localisés.

L'aléa glissement de terrain est précisé sur la carte d'aléas.

b) *Crues des torrents et rivières torrentielles*

Elles concernent les ravins s'écoulant dans les combes de part et d'autre du village.

c) *Inondations, risques torrentiels, ruissellements*

La vallée de la Gère est exposée à des risques d'inondation notamment, qualifiés de crues rapides et d'inondation de pieds de versant sur la carte d'aléas.

1.2.4 ALIMENTATION EN EAU POTABLE

La commune adhère au Syndicat des Eaux de l'Amballon.

L'alimentation est assurée par deux captages, l'un à la Détourbe, l'autre à Savas.

C'est la SAUR qui assure l'affermage.

Les périmètres de protection sont présentés dans le rapport général et repris sur la carte en annexe. Cf. également le §3.3.5 du présent rapport.

2. L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

2.1 ORGANISATION GENERALE

La compétence assainissement collectif est assurée par ViennAgglo depuis sa création le janvier 2007.

Le réseau de collecte est exploité par la Lyonnaise des Eaux.

2.2 LE RESEAU DE COLLECTE

Il existe un réseau de collecte séparatif des eaux usées, bien développé sur le centre bourg. Les effluents sont traités au niveau d'un lagunage communal, qui a pour exutoire la Gère. Ce dernier ayant atteint sa capacité nominale, une étude menée en parallèle est réalisée.

Les hameaux de Chaumont, du Viannais, et du Chamboud sont également dotés d'un réseau d'assainissement séparatif, mais sont raccordés directement à la STEP du Systepur.

Le réseau séparatif EU Ø200 fait au total un linaire de 12,1 km

2.3 LES OUVRAGES DE TRAITEMENT

Le lagunage communal qui traite les effluents du centre bourg fait l'objet d'une étude distincte. Les conclusions de cette étude seront intégrées dans les phases ultérieures de l'étude de zonage.

Concernant les 3 autres hameaux précités, les effluents sont traités à la station d'épuration du SYSTEPUR, sur la commune de Reventin-Vaugris. L'ensemble du réseau et de la STEP ont fait l'objet d'un diagnostic poussé. Sur cette base un programme de travaux est défini afin d'améliorer le fonctionnement global et gérer l'augmentation de charge liée au développement des différentes communes de l'agglomération.

2.4 FONCTIONNEMENT ACTUEL

Les données présentées ci-après sont issues de différents rapports produits dans le cadre du diagnostic d'assainissement du SYSTEPUR (étude Merlin, Safege, Coma de 2009-2011)

Tableau 5-1 : Type de collecte par collectivité

Commune	Linéaire total En km	Linéaire de réseau unitaire En km	Linéaire de réseau EU strict En km	Linéaire de réseau pluvial En km	Part réseaux unitaire	Part réseaux séparatifs
Ampuis	28.9	10.2	11.3	7.5	35%	65%
Chonas l'Amballan	17.0	0	17.0	0	0%	100%
Chuzelles	20.8	0	20.8	0	0%	100%
Diemoz	12.3	3.5	8.8	0	28%	72%
Estrablin	44.8	0	39.4	5.4	0%	100%
Eyzin Pinet	12.1	0	11.9	0.2	0%	100%
Jardin	18.0	0	14.8	3.2	0%	100%
Les Côtes d'Arey	24.7	8.0	12.4	4.3	32%	68%
Luzinay	25.3	0	15.3	10	0%	100%
Moidieu Detourbe	20.5	0	18.8	1.7	0%	100%

Tableau 7-2 : Répartition du type d'abonné assainissement par commune

Commune	TOTAL	Abonnés domestique	Abonnés industriels	Abonnés municipaux	Année
Ampuis	975	965	1	9	2007
Chonas l'Amballan		448	1	6	2007
Chuzelles	593				2007
Diemoz	751				2007
Estrablin	1134				2007
Eyzin Pinet	374				2007
Jardin		553	0	5	2007
Les Côtes d'Arey		609	0	7	2007
Luzinay	466				2008
Moidieu Detourbe	542				2007

Tableau 7-3 : Taux de raccordement et taux de rejet par commune

Commune	Taux de raccordement	Taux de rejet	Commentaire
Ampuis	100%	72%	
Chonas-l'Amballan	74%	98%	
Chuzelles	74%	101%	Taux de raccordement de 65% lors du SDA* de 2004
Diémoz	72%	84%	
Estrablin	83%	97%	
Eyzin Pinet	43%	91%	
Jardin	76%	104%	Taux de raccordement de 66% lors du SDA de 2006
Les Côtes d'Arey	85%	92%	
Luzinay	55%	98%	
Moidieu Détourbe	82%	101%	Donnée supérieure à 100 en raison d'un décalage des années de données

Tableau 7-4 : Eaux usées domestiques théoriques

Commune	Volume assaini en m³/an	Abonnés assainissement	Habitants par foyer	Eu strict (m³/j)	Dotations unitaires	EU strictes mesurées
Ampuis	120 310	975		330 m³/j	135 l/j/hab	227 m³/j
Chonas-l'Amballan	60 456	455	2.66	166 m³/j		pas de mesure
Chuzelles	66 250	593	2.71	182 m³/j	106 l/j/hab	160 m³/j
Diémoz	76 850	751	2.64	211 m³/j	106 l/j/hab	pas de mesure
Estrablin	149 888	1134	2.55	411 m³/j	142 l/j/hab.	pas de mesure
Eyzin Pinet	39 124	374	2.74	107 m³/j	104 l/j/hab	pas de mesure
Jardin	77 422	562	3.22	212 m³/j	121 l/j/hab	170 m³/j
Les Côtes d'Arey	68 941	616	2.65	189 m³/j	116 l/j/hab	90 m³/j
Luzinay	57 650	466	2.83	158 m³/j	120 l/j/hab.	pas de mesure
Moidieu-Détourbe	61 600	542	2.87	169 m³/j	108 l/j/hab	pas de mesure

Communes	EU tot	ECPP	Eu strict	taux d'ECPP	contribution unitaire	Surface actives
Luzinay	175 m³/j	49 m³/j	126 m³/j	28%	106 l/j/hab	2.0 ha
Villette de Vienne	102 m³/j	24 m³/j	78 m³/j	24%	70 l/j/hab	0.7 ha
Chuzelles	305 m³/j	145 m³/j	160 m³/j	48%	111 l/j/hab	3.4 ha
Seyssuel (partie nord est)	206 m³/j	136 m³/j	70 m³/j	66%	122 l/j/hab	0.7 ha
Serpaize	57 m³/j	8 m³/j	49 m³/j	14%	71 l/j/hab	2.2 ha
Diémoz	260 m³/j	100 m³/j	160 m³/j	38%	108 l/j/hab	5.5 ha
Saint George d'Espéranche	171 m³/j	19 m³/j	152 m³/j	11%	94 l/j/hab	23.4 ha
Moidieu Détourbe	191 m³/j	20 m³/j	171 m³/j	10%	122 l/j/hab	en attente
Estrablin	483 m³/j	129 m³/j	354 m³/j	27%	106 l/j/hab	7.0 ha
Saint Sorlin de Vienne	100 m³/j	36 m³/j	64 m³/j	36%	146 l/j/hab	1.4 ha
Jardin	357 m³/j	84 m³/j	273 m³/j	24%	169 l/j/hab	2.0 ha
Pont-Evêque	1,610 m³/j	420 m³/j	1,190 m³/j	26%	261 l/j/hab	4.0 ha
Vienne	6,196 m³/j	2,070 m³/j	4,126 m³/j	33%	163 l/j/hab	36.7 ha
Vienne PR Sévenne	1,350 m³/j	660 m³/j	690 m³/j	49%		
Vienne BC Gère	2,066 m³/j	960 m³/j	1,106 m³/j	46%		
Vienne BC Sud	2,780 m³/j	450 m³/j	2,330 m³/j	16%		
Saint Romain en Gal	260 m³/j	130 m³/j	130 m³/j	50%	114 l/j/hab	5.2 ha
Sainte Colombe	450 m³/j	220 m³/j	230 m³/j	49%	137 l/j/hab	4.0 ha
Saint Cyr sur le Rhône	100 m³/j	0 m³/j	100 m³/j	0%	131 l/j/hab	0.3 ha
Tupin et Semons	15 m³/j	5 m³/j	10 m³/j	33%	33 l/j/hab	0.2 ha
Ampuis	825 m³/j	425 m³/j	400 m³/j	52%	189 l/j/hab	13.0 ha
Chonas l'Amballan	207 m³/j	70 m³/j	137 m³/j	34%	126 l/j/hab	0.8 ha
Reventin Vaugris	407 m³/j	163 m³/j	244 m³/j	40%	210 l/j/hab	2.4 ha
Communes non raccordées						
Eyzin Pinet (hors quartier Chaumont)	150 m³/j	60 m³/j	90 m³/j	40%	110 l/j/hab	0.6 ha

Nous voyons que le réseau existant a bien un fonctionnement séparatif, ce qui est très positif. En revanche on note la présence d'ECPP et d'ECPM (voir glossaire) qui augmente la charge au niveau de la station d'épuration communale. La surface active est de 6 000m² mais nous ne savons pas s'il s'agit uniquement de toitures ou grilles éventuelles raccordées sur le réseau ou s'il y a une part de ressuyage lié à un réseau fuyard. Dans ce dernier cas, cela serait plus problématique à résoudre.

Le mitage de la commune que nous évoquions explique le faible taux de raccordement au collectif, par rapport aux autres communes.

3. L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

3.1 ORGANISATION GENERALE

Le Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC) est assuré par ViennAgglo qui dispose de la compétence depuis le janvier 2006.

Le service est assuré en régie.

Le contrôle des installations sur le terrain est assuré par un prestataire, la SAUR.

3.2 ETAT DES LIEUX REALISE PAR LE SPANC

Le Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC) est assuré par ViennAgglo qui dispose de la compétence.

Les visites sont assurées par un prestataire extérieur : la SAUR.

Les données du SPANC de septembre 2011 sont synthétisées ci-après.

On note la très faible proportion d'assainissements non collectifs conformes et la forte part (à peine moins de 50% des habitations) par rapport au collectif.

Etat des assainissement non collectifs (Données SPANC septembre 2011)

désignation	nombre	%
Avis Favorable	26	7,45%
Avis Favorable avec réserve	74	21,20%
Avis dévavorables	249	71,35%
Total	349	100,00%

3.3 CONTRAINTES VIS-A-VIS DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

L'appréciation des contraintes générales est définie dans le rapport général.

Les contraintes de sol sont par contre évoquée ci-après.

3.3.1 PENTE

Sur les secteurs étudiés, les pentes sont assez variables.

Elles sont faibles dans la plaine au niveau du village, et plus fortes sur les coteaux.

3.3.2 NATURE DU SOL

La nature du sol est liée aux formations géologiques présentes sur le territoire communal (alluvions et formations molassiques).

3.3.3 HABITAT ET OCCUPATION DE LA PARCELLE

La majeure partie des habitations non raccordées disposent de parcelles suffisamment grandes pour l'installation d'un dispositif individuel.

En revanche, l'habitat est très dense sur le hameau du Pinet et ne permet même pas d'envisager la mise en place de filières compactes sur certaines habitations.

Les hameaux du Colas et du Rousset ont également un habitat dense, avec des petites parcelles.

Les maisons qui présentent des contraintes en terme de surface sont localisées sur la carte d'aptitude (sigle FC pour habitation avec Filière Compacte).

3.3.4 RISQUE D'INONDATION

La partie basse du village est en zone inondable. La limite de la zone inondable est présentée dans la carte en annexe.

3.3.5 CAPTAGE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Il existe des captages d'eaux et/ou des périmètres sur la commune. Les prescriptions relatives aux différents périmètres seront à prendre en compte. 2 habitations à l'angle Sud-Est de la commune sont incluses dans le périmètre, qui est repris sur la carte ci-après.



3.4 APTITUDE DES SOLS A L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Les critères d'aptitude des sols à l'assainissement non collectif sont définis dans le rapport général

3.4.1 REPARTITION DES SONDAGES REALISES

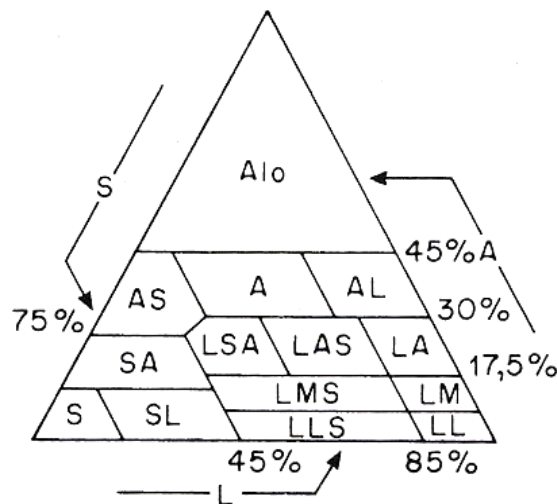
Les reconnaissances de terrain ont été réalisées sur la période août-septembre 2011. La localisation des sondages a été menée en concertation avec la mairie, qui s'est chargée de recueillir les autorisations auprès des différents propriétaires.

Nous avons réalisé les investigations suivantes :

Résultats des sondages pédologiques :

Commune Eyzin-Pinet		Date : 1-2/9/2011											
Nom	Lieu Dit	Type de sondage	Nature terrains	Profondeur atteinte	Profondeur perméabilité	Refus	hydromorphie	perméabilité dL/10min	perméabilité mm/h	Code Sol	Code Eau	Code Roche	Code Pente
F3P4	Le Bailloud	tractopelle	LA / AL 0,4 à 2	2		non	non	0	0	3	1	1	1
F4P9	Mas Voisin	tractopelle	LA / AL 0,4 à 2	2		non	légère après 0,4	2	13,4	3	2	1	1
F5P6	Le Rousset	tractopelle	LA 0 à 1 / AL 1 à 2	2		non	régulières après 1m	3	20,1	3	2	1	1
F6P7	Le Buron	tractopelle	AL 0 à 1,1 / AL+cailloux 40-150 1,1 à 2	2	surface	non	régulières après 0,4m	0,1	0,67	3	3	1	1
F7P8	Le Civas	tractopelle	AL 0 à 0,2 / SL 0,2 à 0,7 / Sfin + R (marme) 0,7 à 2	2		non	non	23	155	1	1	1	1
F2P3	La Garde	tractopelle	LS 0 à 0,3 / AS 0,3 à 1,3 / SA+gravier 10/80 filtrant 1	2	surface	non	0,3 à 1,3m	4	26,8	2	2	1	1
P1 + S4	Le Plan	Sondage tarière	LA 0 à 0,3 / AL+cailloux 5/40 0,3 à 1,2		surface	non	non	0,2	1,34	3	1	1	4
S2	Le Bussin	Sondage tarière	LA 0 à 0,3 / AL 0,3 à 1,2 / Cailloux 10/30 0,6 à 1,2	1,2		non	non		0		1	1	1
F1P2	le Piallier	tractopelle	LA 0 à 0,4 / AL 0,4 à 2	2		non	régulières après 0,7m	1	6,7	3	3	1	1
P6bis + S3	Chez Durieu	Sondage tarière	SL + Cailloux 10/80 0 à 1,2m	1,2		non	non	3,8	25,46	2	1	1	1
F8P5	Le Pinet	tractopelle	AL 0 à 0,3 / A + calcaire+limon 0,3 à 2	2		non	non	2	13,4	3	1	1	1
S1	Le Plan W	Sondage tarière	LA 0 à 0,3 / AL +cailloux 0/40 0,3 à 1,2	1,2		non	non		0		1	1	1

Légende



- TEXTURE**
- S : Sable
 - SL : Sable limoneux
 - SA : Sable Argileux
 - LS : Limon sableux
 - LSA : Limon sablo- argileux
 - LAS : Limon argilo- sableux
 - L : Limon
 - LLS : Limon moyen ou peu sableux
 - LA : Limon argileux
 - A,S : Argile sableuse
 - A : Argile et argile lourde
 - AL : Argile limoneuse
 - R : Roche
- COULEUR**
- B : Brun
 - Bmoy : Brun moyen,
 - Bclair : Brun clair
 - Borangé : Brun orangé
- HORIZON**
- Ah : Horizon de surface humifère (MO décomposée)
 - B : Horizon majeur illuvial (enrichi)
 - R : Roche mère
 - g : Légère hydromorphie
 - gg : Pseudogley intense (hydro. temporaire de surface)
 - G : Gley (hydro. profonde permanente)

3.4.2 NATURE DES SOLS

Les sols rencontrés sont essentiellement limons argileux et limons sableux.

3.4.3 PERMEABILITEES

Les perméabilités mesurées sont généralement faibles, Ces valeurs ne sont pas compatibles pour une utilisation du sol en place.

Sur certains tests, nous obtenons parfois des valeurs proches de 25mm/h, ce qui demeure faible mais pas rédhibitoire, à condition de surdimensionner les installations.

Suivant les contextes, et étant donné les faibles valeurs obtenues, nous avons été parfois plus « sévères » sur les notations et délimitations SERP, car les valeurs, même voisines des seuils de 20-25mm/h étaient très limitées.

Par ailleurs, sur plusieurs secteurs nous sommes soumis à des risques de glissement de terrain (Cf. carte d'Aléas). La faisabilité de l'infiltration est alors conditionnée aux prescriptions du règlement de la carte d'Aléas.

3.4.4 PRESENCE D'EAU

Nous n'avons pas détecté d'eau en fond des sondages.

Des traces d'hydromorphie, signes de stagnation temporaires, ont cependant été observées dans certains sondages.

3.4.5 APTITUDE DES SOLS PAR QUARTIERS ET ORIENTATIONS

Nous avons retenus deux secteurs où l'assainissement non collectif dans le sol en place est possible, il s'agit :

- du Civas
- Vers Chez Thibaud

Partout ailleurs, il n'est généralement pas possible de mettre en place un dispositif d'épuration dispersion dans le sol en place.

Il est nécessaire d'avoir recours à des filières en sol reconstitué (filtres à sables, filières compactes, mini stations...) qui seront drainées vers un exutoire.

3.4.6 PRECAUTIONS POUR L'UTILISATION DES RESULTATS

L'objectif du document est de définir si l'aptitude du sol à l'assainissement non collectif est bonne, moyenne ou mauvaise pour différentes zones du territoire communal.

La filière préconisée est valable uniquement au droit de la parcelle où le sondage est réalisé. Elle est donnée à titre indicatif sur les autres parcelles où il n'y a pas de sondages.

N'oublions pas que l'objectif général de l'étude est de comparer l'assainissement collectif à l'assainissement non collectif pour aboutir au zonage d'assainissement.

4. LA GESTION DES EAUX PLUVIALES

4.1 ORGANISATION GENERALE

ViennAgglo exerce la compétence assainissement pluvial (canalisé) depuis le janvier 2007.

La compétence ruissellement est assurée par le Syndicat Rivières 4 Vallées.

4.2 LE RESEAU DE COLLECTE

Le réseau de collecte est présenté sur la carte en annexe. Le réseau est surtout développé au niveau du bourg.

Ailleurs, il s'agira des fossés ou de petits tronçons isolés.

Les exutoires de ces ouvrages sont des fossés ou cours d'eau superficiels. Il n'y a pas d'ouvrages d'infiltration en tout cas sur le réseau public.

4.3 LES OUVRAGES DE RETENTION

Il n'y a pas d'ouvrages de rétention sur le réseau public.

4.4 FONCTIONNEMENT ACTUEL

On note quelques problèmes hydrauliques reportés sur la carte en annexe.

- BV – EP1 - Ruisseau de la Combe de Vau

Des problèmes d'inondation, liés à la faible pente et la petite section du cours d'eau ont été évoqués.

- BV – EP2 Chaumont

Il existe une problématique de ruissellement sur ce secteur. A noter toutefois qu'une étude hydraulique est réalisée sur Chaumont (BV2) par le BET C2i.

Cette étude met en jeu des problématiques liées à des problèmes privés que nous ne développerons pas.

- Route Vc5 au Chamboud

Il s'agit de problèmes localisés de gestions des eaux de la route et de profilage de chaussée.

CONCLUSIONS

Critères	Contraintes pour l'assainissement non collectif	Contraintes pour l'assainissement collectif
Habitat	- Pas ou peu de contraintes d'habitat (grandes parcelles), excepté sur le Pinet et le centre du hameau du Rousset	- Excepté un ou deux secteurs, les zones les plus denses sont raccordées à l'assainissement collectif - Fort mitage des habitations isolées ce qui est problématique - En revanche une majorité d'habitations principales, ce qui est très positif pour l'amortissement financier des réseaux.
Problèmes topographiques individuels	- Il existe des problèmes topographiques difficiles à évaluer et d'autant plus car il faut considérer les possibilités de drainages vers des exutoires généralement peu profonds. (la nécessité de pompes individuelles n'est pas exclue)	- Plusieurs habitations des secteurs à raccorder sont en contrebas des voiries. Il faudra avoir recours à des pompes individuelles ou étudier des solutions en servitudes de passage en terrain privé.
Problèmes topographiques à l'échelle de la commune		- quelques problèmes topographiques mais à vrai dire surtout sur le réseau existant (faible pente).
Pédologie	- Fortes contraintes : Terrains peu ou pas perméables et risques de glissement de terrain au Sud Filières drainées à sol reconstitué quasiment partout.	- Risques de déformation des canalisations posées en raison des problèmes de glissement de terrain sur certains secteurs
Démographie	- Aucune contrainte	- Aucune contrainte
Conformité des installations	- Peu d'habitations sont conformes (installations anciennes) d'autant plus que la part d'ANC est forte (349 habitations/827)	- Le réseau est séparatif, régulièrement suivi et entretenu, bien que son fonctionnement puisse être amélioré. - En revanche la capacité de la STEP est limitante.
Conclusion	- Contraintes importantes (sols peu ou pas perméables, glissement de terrain...) : Nécessité de trouver des exutoires pour les filières drainées. - Il n'existe toutefois pas de solution en assainissement collectif partout, il faudra donc s'accommoder de ces contraintes et raccorder au collectif uniquement les zones les plus problématiques.	- Des contraintes techniques (topographie peu favorable, problèmes géotechniques dus au glissements...), - Fort mitage des habitations - Le raccordement de l'ensemble des habitations de la commune est de toute façon irréaliste.



A. ANNEXES

1 : CARTE DE PRESENTATION, EXTRAIT DE LA CARTE IGN AU 1/25	24
2 : CARTE DE PRESENTATION DES RESEAUX EXISTANTS ET DES CONTRAINTES POUR L'ASSAINISSEMENT NON	26

***ANNEXE 1 : CARTE DE PRESENTATION, EXTRAIT DE
LA CARTE IGN AU 1/25 000***

Vues du village principal

***ANNEXE 2 : CARTE DE PRESENTATION DES
RESEAUX EXISTANTS ET DES CONTRAINTES POUR
L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF***